



COMPTE RENDU Bureau du 05/09/2026 → 9h00

Ouverture de la réunion → Lionel

1. Déménagement et vente des anciens locaux :

Les anciens locaux du comité ont été entièrement vidés, nettoyés et vendus avec succès.
La majorité du mobilier a été vendue ou récupérée par des collectivités.
Le produit de la vente a été versé sur le compte du comité, améliorant sa situation financière.
Une régularisation finale des charges de copropriété reste attendue en fin d'année.

2. Hébergement temporaire à la ligue :

Les équipes du comité sont désormais hébergées dans les locaux de la ligue.
Les espaces de travail ont été réorganisés pour accueillir salariés et commissions.
La cohabitation se déroule dans de bonnes conditions.
L'installation devrait durer jusqu'à l'ouverture de la future Maison du Basket, avec un retard estimé à environ un mois et demi sur le chantier.

3. Préparation de la Maison du Basket :

les règles de fonctionnement sont en cours de construction avec la ligue : réservation des salles, réservation des véhicules, partage des ressources humaines (conventions de mise à dispo).
Le principe retenu est celui de la coopération entre structures tout en conservant l'autonomie juridique et financière de chacune.

4. Situation financière et trésorerie :

Un important travail de remise à plat de la trésorerie a été réalisé.
Corinne est revenue en soutien pour gérer les virements et opérations bancaires ce qui a permis de régulariser la situation ;
La gestion financière de la saison 2025-2026 est désormais à jour.
Une réflexion est engagée sur la projection budgétaire 2026-2027 et sur l'organisation future de la trésorerie.

5. Mise en place d'un calendrier administratif :

Création d'un calendrier partagé recensant l'ensemble des réunions (bureau, comité directeur, ligue et fédérales), les événements majeurs du comité, les finales et manifestations importantes.
L'objectif est d'améliorer l'anticipation et la circulation de l'information entre les responsables.

6. Organisation des 80 ans du Comité :

L'événement est prévu le 02 octobre 2026 au soir.
Le dossier est impacté par l'absence de Bernard qui sera indisponible pour raisons de santé pendant plusieurs semaines.
La gestion est reprise avec l'équipe communication.
La fédération accompagne activement l'organisation.
Un stand dédié à l'histoire du comité sera installé.
Une équipe d'environ 16 bénévoles est recherchée pour l'accueil et la logistique.
Les principales institutions locales (ville, métropole, département, région) seront invitées.

7. Ressources humaines :

Gestion RH :

Les missions RH jusqu'alors externalisées vont progressivement être transférées aux services de la ligue.

L'objectif est de réduire les coûts, gagner en efficacité et simplifier les échanges.

Recrutement communication :

Recrutement de Andréa comme chargée de communication ; contrat salarié à 60 % à partir du 1^{er} septembre.

Elle partage son activité avec le club du CLAR où elle travaillait déjà.

Le comité attend d'elle des propositions et une approche professionnelle de la communication.

Evolution de Lucie :

Un projet de montée en compétences est engagé ; des formations seront proposées.

Elle pourrait prendre davantage de responsabilités, notamment dans certains suivis administratifs et financiers.

8. Informatique et outils numériques :

Rationalisation des contrats :

Fin du contrat avec Toshiba.

Renégociation en cours des contrats d'impression pour réduire les coûts.

Travail mené conjointement avec la ligue en vue du futur déménagement.

Modernisation du système informatique :

Passage à un serveur hébergé et sécurisé.

Réduction importante du nombre d'ordinateurs.

Sécurisation des données RH, financières et administratives via le prestataire BP Info.

Économies attendues à court terme.

Nouveaux outils collaboratifs :

Mise en place d'un environnement Google Workspace.

Création d'adresses mails pour les élus @basket-rhone.com

Centralisation des documents et des échanges

Automatisation de certaines procédures (notes de frais, validations, partage documentaire).

Déploiement de calendriers partagés et d'outils d'organisation pour les commissions.

Trésorerie → Aline et Lionel

1. Réorganisation de la trésorerie :

Après les difficultés rencontrées la saison passée, le comité souhaite maintenir un fonctionnement partagé entre Aline et Corinne.

Aline assurerait le suivi quotidien et les virements.

Corinne gèrerait les prélèvements importants, notamment ceux liés aux officiels et aux clubs.

Cette séparation des tâches permet une meilleure sécurisation des opérations, un contrôle croisé et une répartition claire des responsabilités.

2. Difficultés de recrutement :

Le recrutement d'un profil comptable ou administratif reste compliqué : peu de candidatures reçues, profils jugés inadaptés ou présentant des contraintes.

En attendant, une solution externe est privilégiée avec Pauline, prestataire spécialisé qui pourrait assurer la gestion des factures, les relances, les encaissements, et la partie du suivi de trésorerie par Endrix.

3. Nouvelle politique de facturation des clubs :

Un constat ressort fortement : les clubs ne comprennent pas clairement les factures qui leur sont adressées.

Le comité décide donc de mettre en place une facture unique mensuelle avec des lignes

détaillées par nature de dépenses (arbitrage, engagements, pénalités administratives/sportives, discipline, autres frais).

L'objectif est d'améliorer la lisibilité, faciliter les contrôles par les clubs, réduire les contestations.

4. Réforme du paiement des licences :

Une évolution importante est proposée.

Actuellement, les clubs versent des acomptes calculés sur les licences de l'année précédente puis une régularisation intervient en fin de saison.

Le comité souhaite facturer les licences réellement créées chaque mois.

Principe : licences enregistrées en juillet → facture en août, licences enregistrées en août → facture en septembre....

Le paiement sera à 30 jours.

Dix clubs participeront à l'expérimentation durant la saison 2026-2027 afin de préparer une éventuelle généralisation en 2027-2028.

Les avantages attendus sont une meilleure visibilité financière pour les clubs, la suppression des grosses régularisations de fin d'année, la diminution du rôle de « banquier » joué jusqu'ici par le comité.

5. Gestion des licences dirigeants gratuites :

Le comité souhaite améliorer la transparence concernant les remboursements liés aux licences gratuites des dirigeants.

Une interrogation est soulevée : les remboursements fédéraux ont-ils toujours été répercutés de manière claire aux clubs dans le passé ?

Le principe retenu est de faire apparaître clairement ces avoirs sur les prochaines facturations.

6. Situation financière du comité :

Le comité a encaissé environ 190 000€ provenant de la vente des anciens locaux.

Cette opération permet de sécuriser la trésorerie, d'assurer les échéances financières vis-à-vis de la ligue, de retrouver une marge de manœuvre financière.

Le comité souhaite optimiser sa trésorerie en récupérant des fonds actuellement bloqués, placer environ 100 000€ sur le compte associé de la SCI de la Maison du Basket et rechercher de meilleurs rendements tout en conservant une disponibilité rapide des fonds.

Le principe reçoit un accueil favorable de la part des participants.

7. Relations bancaires :

Les échanges avec le Crédit Mutuel sont jugés très insatisfaisants : difficultés d'accès aux comptes, absence de réactivité, manque d'accompagnement.

Des contacts ont été engagés auprès de responsables régionaux afin d'améliorer la situation voire d'envisager un changement d'interlocuteur ou d'établissement bancaire.

8. Clubs en difficulté :

Le cas du club de Décines est identifié comme particulièrement sensible.

Le club présente des difficultés financières importantes, il fait l'objet d'un suivi conjoint Comité/Ligue.

L'objectif affiché n'est pas de sanctionner mais d'accompagner la structure vers un redressement financier durable.

9. Subventions PSF :

Les premières informations concernant le Projet Sportif Fédéral (PSF) sont évoquées.

Constats :

- Forte déception concernant plusieurs dossiers de clubs refusés,
- Manque de lisibilité du processus,

- Ecart parfois difficile à comprendre entre la qualité des projets et les résultats obtenus.
Le comité devrait percevoir une subvention supérieure à celle obtenue l'année précédente.

10. Formation et développement des salariés :

Un projet important concerne la formation de Rémi.

Objectifs :

- Obtenir une qualification reconnue de formateur,
- Anticiper les évolutions réglementaires de la formation des arbitres,
- Valoriser les compétences internes du comité.

Le comité valide le principe du coût plafonné à environ 1000 pour la structure et la poursuite de la formation uniquement si le financement externe est obtenu.

Commission Technique → Béatrice (Infos transmises par David G.)

1. Espoirs : La trêve estivale a permis de travailler sur la constitution des staffs proposée ci-dessous :

Espoirs 2014 :

Suite à l'arrêt de Philippe CINQUIN pour des raisons personnelles et professionnelles :

- Entraîneuse principale : Mélanie JÉRÔME (SGOSFF)
- Entraîneur assistant : Tom BOUYSSOU (AL Saint-Priest)

Espoirs 2015 Filles

- Entraîneur principal : Léandre ARS (AL Saint-Priest)
- Entraîneuse assistante : Lizy GIROUD (FC Lyon)

Espoirs 2015 Garçons

- Entraîneur principal : François ROCHE (OSFB)
- Entraîneur assistant : Adrien MILAN (US Azergoise)

Le choix a été fait de rajeunir nos staffs ils seront accompagnés au mieux tout au long de la saison.

Il est demandé au bureau et au Comité Directeur pour faire preuve de bienveillance et d'indulgence à leur égard.

Le bureau vote POUR l'ensemble des staffs proposés.

2. Détections :

Réunion avec Thierry GORINI et David ROSIER en juillet afin de définir une organisation et de nouvelles orientations permettant d'être davantage au contact des clubs dans la détection des Espoirs.

Des contacts sont pris avec les personnes référentes des différents secteurs.

Une réunion sera organisée à la mi-septembre afin d'harmoniser nos critères et nos modalités d'évaluation et de détection.

Prochains rassemblements :

- Espoirs 2014 : dimanche 5 septembre au matin
- Premier rassemblement des 2015 Filles et Garçons : dimanche 27 septembre

3. Formation des cadres :

Sollicitation cette année de plusieurs intervenants pour notre nouveau Colloque U13/U15, ainsi que pour le recyclage PRF/PRM. Tous ont répondu positivement et nous avons la chance de pouvoir compter sur des intervenants de grande qualité.

* Recyclage PRF/PRM – samedi 12 septembre à Écully :

Deux temps :

- *Renforcer la dynamique et la motivation de groupe* – Laura DESPLACE, formatrice accréditée PSSM, Master RH et Psychologie, sophrologue et préparatrice mentale.

- *Jeu de transition* – David TURPIN, entraîneur ES Jonage Basket (PRM).

* Colloque U13/U15 – dimanche 13 septembre à Chazay-d’Azergues :

Deux parcours seront proposés simultanément :

U13 F & M (*Défense à hauteur* – Romain ARTIGUE et *Jeu de relance* – Yoann VALLA)

U15 F & M (*Fondamentaux des écrans en U15* – Salim MEFLAH et *Jeu de transition en U15* – Arnaud LAVERLOCHÈRE)

Etat des inscriptions :

- Recyclage PRF/PRM : 40 inscrits, ce qui est très satisfaisant au regard du nombre d’équipes évoluant à ce niveau.

Colloque U13/U15 : 30 inscrits à ce jour, chiffre qui devrait encore évoluer dans les prochains jours.

Contact pris avec la Ligue, notamment avec Franck BESTOSO, afin que ce colloque puisse également bénéficier aux entraîneurs évoluant en championnat régional.

Les inscriptions aux BF ont ouvert le 1er septembre. Nous avons déjà enregistré quelques inscriptions et une communication spécifique sera réalisée dans les prochains jours.

4. Mentorat des entraîneurs :

Franck est actuellement en train de développer et de structurer le système de mentorat afin de favoriser les échanges entre nos cadres et d’améliorer l’accompagnement et le suivi de nos entraîneurs.

5. Camp d’été 2026 :

Le camp s’est, dans l’ensemble, très bien déroulé et les enfants étaient très satisfaits de leur séjour.

Le Comité prend désormais une place importante dans l’organisation et le fonctionnement de cet événement.

Nous avons connu quelques aléas, notamment des intempéries ayant provoqué l’inondation du gymnase durant une soirée, ainsi que la prise en charge d’un enfant que nous avons dû accompagner à l’hôpital à la suite d’une réaction allergique.

L’ensemble de ces situations a néanmoins été géré sereinement et efficacement.

Le camp a également généré une recette intéressante pour le Comité, ce qui est évidemment une bonne nouvelle pour nos finances (attente du bilan).

Clubs et RSO → Corinne

Réorganisation de l’accompagnement des clubs :

A la suite de l’évolution des missions de Corinne, qui reprend une partie des responsabilités liées à la trésorerie, une nouvelle organisation est mise en place.

Le départ de Maëlle crée un besoin sur les sujets liés au RSO et à l’accompagnement des clubs.

Gilles conserve un rôle de proximité avec les clubs et travaillera conjointement avec Corinne sur les démarches d’accompagnement.

L’objectif est de permettre à Corinne de se consacrer fortement aux enjeux de réseau et de développement des clubs.

Nous soulignons que les clubs rencontrent encore des difficultés à comprendre les dispositifs et les actions à mettre en œuvre, ce qui justifie un accompagnement renforcé.

Lancement du calendrier « Démarche clubs » :

Un programme de réunions va être rapidement mis en place pour structurer l'accompagnement des associations.

Les premiers thèmes prévus concernent notamment :

- La compréhension de la trésorerie,
- L'accès et l'exploitation des informations financières,
- L'utilisation des outils FBI, e-FFBB par les clubs.

Le comité insiste sur la nécessité d'agir rapidement afin de répondre aux besoins exprimés par les clubs.

Partenaires → Gilles

La partie partenariale est réorganisée afin de garantir la continuité du travail engagé.

Carole, déjà impliquée sur ce dossier, gagne en autonomie ; elle poursuit les actions en cours.

Cette évolution doit permettre une meilleure répartition des tâches entre le partenariat et l'accompagnement des clubs.

Communication → Audric

- Arrivée de Andréa, nouvelle chargée de communication :

Sa présentation officielle est prévue lors du prochain comité directeur.

Elle dispose d'un téléphone professionnel et de matériel informatique.

Nous rappelons que son intégration doit être accompagnée collectivement afin de favoriser sa réussite et sa bonne compréhension du fonctionnement du comité.

- Mise en place d'un outil collaboratif :

Afin d'améliorer les échanges entre commissions et communication, un nouvel outil collaboratif sera déployé.

Il permettra de centraliser les demandes de communication, de fixer des dates d'échéance, de suivre l'avancement des actions, d'améliorer la coordination entre les commissions et la chargée de communication.

L'objectif est de rendre le suivi le plus transparent et plus efficace pour l'ensemble des acteurs.

- Présentation d'un nouvel outil numérique collaboratif par Clément :

L'outil centralise Google Drive, Gmail, Google Forms, les outils d'intelligence artificielle, les espaces collaboratifs du comité

Le système propose la gestion automatisée des notes de frais (saisie en ligne, circuit de validation automatisé, contrôle à plusieurs niveaux, archivage automatique dans le Drive).

L'application permet d'attribuer des missions, de suivre leur avancement, de gérer des tâches par commission, d'assurer une meilleure traçabilité des actions.

Le dispositif intègre l'authentification sécurisée, la validation par code, l'accès réservé aux comptes du comité, l'historique des opérations réalisées.

A l'unanimité, le travail réalisé est salué et souhaite organiser rapidement une présentation complète au Comité Directeur.

Pratiques sportives → Pierre Antoine

1. Forte dynamique du championnat 5x5 : le bilan du lancement de saison est très positif.

Les engagements sont quasiment identiques à ceux de la saison précédente, l'écart n'est que d'une équipe à date.

La participation aux Coupes du Rhône est en forte hausse.

Certaines catégories connaissent même une progression spectaculaire (U13 féminines

passent de 11 équipes à 35 équipes engagées).

Cette croissance est perçue comme un signe de bonne santé des compétitions départementales.

2. Création d'un challenge parallèle à la Coupe du Rhône :

Face au nombre important d'équipes engagées, une nouvelle formule est proposée.

Les équipes jeunes (jusqu'à U21) éliminées au premier tour de Coupe du Rhône seraient reversées dans un challenge parallèle.

Les objectifs sont de garantir au moins deux matchs à chaque équipe engagée, éviter qu'une équipe soit éliminée après une seule rencontre, améliorer le rapport coût/temps de jeu pour les clubs, maintenir l'intérêt sportif malgré les écarts de niveau.

Une réflexion plus ambitieuse est déjà engagée pour la saison suivante :

- Organisation par plateaux géographiques,
- Rassemblements concentrés sur une journée,
- Finales spécifiques du Challenge.

3. Situation préoccupante du BC Belleville :

Le constat est particulièrement préoccupant avec disparition de l'équipe évoluant en PNF, arrêt des équipes féminines, impossibilité de reconstituer une équipe compétitive, l'effondrement complet de la filière féminine du club.

Ceci est un exemple des difficultés que peuvent rencontrer certains clubs malgré des résultats sportifs.

4. Développement du 3x3 :

Le développement du 3x3 est identifié comme un chantier prioritaire.

Plusieurs projets doivent être poursuivis :

- Actions liées au programme Erasmus+,
 - Structuration de l'offre sportive,
 - Renforcement de l'organisation territoriale du 3x3
- Un travail important reste à accomplir sur ce secteur.

CDO → Clément :

Un état d'avancement des actions de la CDO est fait.

Les principaux points sont :

- Lancement des premières formations,
- L'accompagnement des arbitres régionaux,
- La participation à des tournois de début de saison,
- L'organisation du recyclage des officiels.

Une nouvelle formule est mise en place avec groupes plus réduits, formations réparties en demi-journées, meilleure intégration des jeunes arbitres à potentiel.

Honorabilité → Dominique

Plusieurs dispositifs d'aide et de financement sont évoqués afin d'accompagner les clubs du territoire :

- La SDJES peut être sollicitée pour les questions liées aux services civiques et aux emplois sportifs,
- La DRAJES intervient notamment sur les dispositifs d'emplois financés par l'ANS.

Il est également souligné la nécessité de mieux diffuser ces informations auprès des clubs notamment lors des réunions de secteur ou de clubs.

La prochaine campagne du FDVA (Fonds pour le Développement de la Vie Associative) est annoncée pour le mois de décembre.

Les clubs sont invités à se mobiliser sur ce dispositif qui peut permettre de percevoir des aides financières pouvant atteindre environ 2000€.

Secrétaire Générale :

Plusieurs échéances sont rappelées :

- 12,09,2026 : Participation du comité aux 10 ans de la CTC Lagresle Haut Beaujolais Basket
- 12,09,2026 : Réunion comité directeur de la Ligue
- Poursuite de la planification du calendrier administratif 2026-2027

Renforcement des liens avec les clubs :

Le comité poursuit sa démarche de proximité avec les associations du territoire en organisant ses réunions de bureau directement dans les clubs.

Cette démarche vise à renforcer la proximité avec les clubs, mieux connaître leurs réalités et améliorer les échanges avec les dirigeants locaux.

De nombreux clubs ont répondu favorablement.

Pour la saison 2026-2027 toutes les dates sont couvertes.

Questions diverses :

- Projet d'accompagnement à la gestion des conflits :

Un contact a été pris avec le responsable du Centre National de Gestion des conflits, association spécialisée dans l'accompagnement et la formation à la prévention des conflits.

Les objectifs envisagés sont de proposer des interventions auprès des clubs, aider les dirigeants à gérer les tensions internes, fournir des outils face aux situations conflictuelles impliquant notamment les parents et l'environnement des jeunes sportifs et mettre en place éventuellement des actions de formation.

Une rencontre est programmée afin d'évaluer les services proposés et déterminer leur intérêt pour les clubs du comité.

- Convention de mise à disposition gracieuse :

Lionel consacre une part importante de son temps professionnel aux activités du comité.

Il estime à environ une cinquantaine d'heures depuis le début de l'année le temps consacré à ces missions.

Son employeur propose de formaliser cette situation par une convention de mise à disposition gracieuse :

- Le salarié continue à être rémunéré par son entreprise,
- Aucune compensation financière n'est demandée au comité,
- L'entreprise peut valoriser cet engagement dans le cadre des dispositifs fiscaux existants,
- La situation est clarifiée juridiquement et organisationnellement pour l'entreprise comme pour le comité.

Cette démarche vise à éviter que le salarié utilise systématiquement ses congés personnels, reconnaître officiellement le temps consacré au comité, prévenir d'éventuelles difficultés organisationnelles au sein de l'entreprise.

Les membres présents émettent un avis favorable à cette proposition et souhaitent que la décision soit formalisée et mentionnée dans les comptes rendus officiels du comité.

Fin à 11h40